ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ASSEDIC

Question écrite n° 72030

Texte de la question

M. Dominique Bussereau attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les dysfonctionnements engendrés en Charente-Maritime par la récente mise en place d'un numéro d'appel de l'Assedic. Ce serveur dont les temps de réponse sont longs se révèle fréquemment inaccessible, laissant les demandeurs d'emploi dans l'impossibilité durant plusieurs jours d'obtenir le rendez-vous indispensable à leur inscription ce qui retarde d'autant leur indemnisation, tandis que d'autres ne peuvent faire valider l'actualisation mensuelle de leur situation et se retrouvent radiés. Convaincu qu'une amélioration du système prenant en compte les attentes des usagers et la mission d'accueil de l'Assedic est techniquement possible, il lui demande quelles dispositions sont envisagées pour mettre fin à cette situation pénalisante pour des personnes déjà en situation de précarité.

Données clés

Auteur : M. Dominique Bussereau
Circonscription : Charente-Maritime (4e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 72030
Rubrique : Chômage : indemnisation
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 janvier 2002, page 244
Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)